



### Circulaire n° 9

- **Suspension des cours en présentiel et distanciel de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> du 29/03 au 02/04**
- **Accueil d'urgence des élèves**
- **Bulletin n° 3 et congé exceptionnel pour les 1<sup>res</sup>, 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> années**
- **Attestation de fermeture de l'école du 29 mars 2021 au 02 avril 2021 pour les parents**
- **Prêt de PC sous réserve d'un contrat de location et d'une caution les 30/03 et 31/03**
- **Contacts avec le CPMS et les éducateurs-référents**

Binche, le 26 mars 2021

Chers Parents,

Ce courrier fait suite aux décisions du Comité de Concertation du 24/03 et à la Circulaire 8033 du 25/03 de la FWB qui imposent la suspension des cours dans l'enseignement, au vu de la recrudescence de l'épidémie. Ces décisions s'appliquent **à partir du lundi 29 mars et ce, jusqu'au vendredi 02 avril 2021.**

#### ➤ **Suspension des cours (présentiel et distanciel) de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> année du 29/03 au 02/04**

Seul.e.s sont autorisé.e.s :

- Les épreuves de qualification (Sips), stages et pré-stages, y compris les récupérations de stage durant le congé de Pâques.
- Le soutien aux élèves en difficulté **qui en font la demande** à leurs professeurs ou leurs guides scolaires via teams.  
*Ce lundi 29/03, les enseignants vont envoyer un message à leurs élèves via une conversation privée afin de leur proposer un éventuel soutien durant la semaine du 29/03 au 02/04.*
- La préparation aux interrogations prévues, les devoirs ainsi que les travaux planifiés (TFE, rapport de stage, lecture d'un roman...).

Sont facultatifs :

- Les dossiers de travail donnés aux élèves ces mercredi 24/03, jeudi 25/03 et vendredi 26/03.

Les enseignants restent mobilisés en vue de(s) :

- La préparation de la rentrée et de la suite de l'année scolaire,
- La tenue des conseils de classe,
- Les sollicitations des élèves,
- La garderie pour les élèves dont les parents n'ont pas d'autre solution,
- La poursuite des tracings.

#### ➤ **Attestation de fermeture de l'école du 29 mars 2021 au 2 avril 2021 pour les parents**

Pour votre employeur, un document d'attestation de fermeture de l'école est joint à la circulaire.

### ➤ **Accueil d'urgence des élèves**

Si vous n'êtes absolument pas en mesure de trouver une solution alternative de garde pour votre enfant sans mobiliser de personne à risque, il vous est demandé d'inscrire votre enfant à ou aux jour(s) nécessaire(s) **au plus tard ce samedi 27/03/2021 à 18h00** via le formulaire accessible sur le lien suivant : <https://forms.office.com/r/Tf6xC2zxsc>

La circulaire 8033 insiste **sur la solidarité qui doit prévaloir tant il est essentiel de limiter les interactions** durant les semaines qui arrivent afin de parvenir à un des résultats escomptés : ouvrir les écoles à 100% en présentiel dès le 19/04.

Les élèves sont accueillis pour une **journée complète** de 8h00 à 15h15, les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8h00 à 11h45, le mercredi. Aucune tâche pédagogique ne sera proposée aux élèves. Tant que la météo le permet, ceux-ci resteront dehors, sous la surveillance d'un enseignant ou d'un éducateur.

### ➤ **Bulletin n° 3 et congé exceptionnel pour les 1<sup>res</sup>, 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> années**

Les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année recevront le bulletin n° 3, par voie numérique, **le jeudi 01/04**. Veuillez vérifier les courriers indésirables où le bulletin en PDF pourrait aboutir. Les élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année recevront leur bulletin le **jeudi 29/04**.

Afin d'analyser sereinement la situation scolaire des élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, les professeurs se réuniront la journée du **jeudi 22/04**. Les **élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année** seront donc exceptionnellement en congé durant cette journée-là.

### ➤ **Prêt de PC sous réserve d'un contrat de location et d'une caution les 30/03 et 31/03**

Les élèves ne disposant pas de PC ont la possibilité de louer un PC au Collège.

Voici la **démarche stricte** à suivre :

- Envoyer un mail avec la demande à l'adresse suivante : [direction.adjointe@cndbs.be](mailto:direction.adjointe@cndbs.be) en précisant OBLIGATOIREMENT le *prénom*, le *nom*, la *classe* et le *motif de la demande*
- Après confirmation de la direction-adjointe, prendre un RDV à l'Accueil au 064/23 99 99, soit le mardi 30/03, soit le mercredi 31/03, entre 8h00 et 12h00, au DO2.
- Attention, il faut se munir de la caution de 50 euros afin de signer le contrat de location à l'accueil. Le PC ne sera remis qu'à l'élève lui-même (port du masque obligatoire)  
LE RESPECT DE L'HEURE DU RDV EST INDISPENSABLE.

### ➤ **Contacts avec le CPMS, les professeurs, l'équipe de direction et les éducateurs-référents**

Lieu d'écoute gratuit et anonyme, le **Centre PMS** reste disponible au 064/33 73 24, en cas de difficulté dans l'accompagnement des jeunes. D'autres ressources sont à votre disposition :

- Numéro vert Ecole-Parents : 0800/95 580
- Besoin de parler ? Centre de télé-accueil : 107 – Pour les enfants : 103
- Idées suicidaires : 081/777 150
- SOS Parents : 0471/414 333
- Child Focus (Fondation pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités) : 116 000
- Contre les violences conjugales : 0800/30 030 – Contre les violences sexuelles : 0800/98 100

Voici le rappel des coordonnées des **éducateur.trice.s-référent.e.s** que vous pouvez contacter en cas de difficulté :

- Mme Moulin (référente-assuétudes) 0487/ 60 65 63 – [gaelle.moulin@cndbs.be](mailto:gaelle.moulin@cndbs.be)
- M. Van de Perre (référent-écoute) 0489/98 61 62 – [fabrice.vandeperre@cndbs.be](mailto:fabrice.vandeperre@cndbs.be)
- Monsieur Trapani (1C) 0490/ 44 51 22 – [nicolas.trapani@cndbs.be](mailto:nicolas.trapani@cndbs.be)
- Madame Servais (2C) 0490/ 44 51 20 – [nathalie.servais@cndbs.be](mailto:nathalie.servais@cndbs.be)
- Monsieur Sergeant (2S, DIFF) 0490/ 44 51 24 – [valentin.sergeant@cndbs.be](mailto:valentin.sergeant@cndbs.be)
- Madame Taevernier (3/4GT/TT) 0490/ 44 51 21 – [nathalie.taevernier@cndbs.be](mailto:nathalie.taevernier@cndbs.be)
- Madame Maury (3/4TQ, 2C A/B) 0490/ 44 51 16 – [isabelle.maury@cndbs.be](mailto:isabelle.maury@cndbs.be)
- Madame Rousseau (3/4SESO/TB, 5/6PU/AF,7PU/AS) 0490/ 44 51 18 – [jessica.rousseau@cndbs.be](mailto:jessica.rousseau@cndbs.be)
- Monsieur Wanuffel (5/6GT/TT) 0490/ 44 51 19 – [bernard.wanuffel@cndbs.be](mailto:bernard.wanuffel@cndbs.be)
- Monsieur Piéron (5/6AE/COMPTA/ADAC + 7GTPE) 0490/44 51 17 – [michael.pieron@cndbs.be](mailto:michael.pieron@cndbs.be)

➤ **Tracings : poursuite de nos efforts collectifs**

Concrètement, tous les élèves testés positifs, y compris déclarés durant ce congé doivent être signalés à l'école, **via les éducateurs-référents**. En fonction de ces informations, le PSE analyse la situation et décide en concertation avec la Direction de la suite à donner. Dans ce cas, les parents seront informés des contacts à haut risque. Le PSE de Jolimont reste joignable au 064/23 33 54.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, chers Parents, en l'assurance de notre plein soutien.

L'équipe de direction,

J. Marcq  
Directrice-adjointe f.f.

C. Losseau  
Préfète de discipline  
et d'éducation

A. Verhaeren  
Directrice